Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20260126-2026_003_1-DE

Ville de Chantepie

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lequel, dûment convoqué le 16 janvier 2026, s'est réuni le 26 janvier 2026 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Gilles DREUSLIN, Maire,

**Étaient présents :** AUTRAND Anne (à partir de la délibération 2026/002), CAILLARD Michel, CAIRON Denis, DAVID Yvonnick, DELAMAIRE Yannick, DERUETTE Gautier, FERNANDEZ Richard, GICQUEL Alain, GILLES Audrey, GOURIN Stéphanie, HARDY Sylvie, HASCOET Rozenn, LAMOUR-PANNETIER Françoise, LAURENS Jocelyne, LE BLOND Grégoire, LEBRUN Martine, LINARES Charles-Antoine, LORAND Isabelle, MATHOULIN Fabrice, MASSOT Jean-Claude, MAUNY Geneviève, MEHAT Laetitia, MONTERIEUX Sébastien, OURION Caroline, REBUFFIE Laurent, ROSSIGNOL Anne-Sophie, SIMON Sylvie,

**Procurations :** Madame Eve SCHOUMACKER à Madame Rozenn HASCOET
Monsieur Patrice PRETER à Monsieur Laurent REBUFFIE
Madame Françoise BRIAND à Madame Caroline OURION
Monsieur Laurent PLAGNE à Madame Anne-Sophie ROSSIGNOL

**Absents :** Monsieur Abderrafik CHARKAOUI

**Secrétaire de séance :** Madame Audrey GILLES

---

## N° 2026/003 Débat d'Orientations Budgétaires 2026

*Madame Caroline Ourion expose :*

Comme présenté lors de la dernière commission « Finances Ressources Humaines Economie Locale », le débat d'orientations budgétaires constitue la phase préalable au vote du budget primitif.

Il est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants (Loi Administration Territoriale de la République du 6/02/1992 et Loi Notre du 7/08/2015). Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- d'avoir connaissance des grandes orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels qui préfigurent les priorités du budget primitif,
- de pouvoir discuter de ces grandes orientations,
- d'être informée sur la situation financière de la collectivité.

L'avis des membres du Conseil municipal est sollicité sur les orientations budgétaires pour l'année 2026, récapitulées dans le document en annexe qui reprend les éléments essentiels.

Il est proposé au Conseil municipal de **prendre acte** de l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires 2026 du budget principal.

**Monsieur Le Maire a invité les membres du Conseil municipal à débattre. Aucune intervention n'a été relevée.**

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20260126-2026_003_1-DE

Le Conseil municipal **prend acte** de l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires 2026 du budget principal.

**Pour extrait conforme,**

**La secrétaire de Séance**

**Le Maire,**

**Audrey GILLES**

**Gilles DREUSLIN**